

Ingénieur chimiste, l'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) intervient en entreprise avec pour objectif la **préservation de la santé et de la sécurité des employés**.

Il apporte son expertise scientifique et technique en chimie afin d'améliorer les conditions de travail des salariés. Après avoir identifié les risques professionnels, il les évalue puis propose des solutions de prévention.

Ses activités

L'IPRP Risques Chimiques effectue des actions en milieu de travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire ou à la demande des adhérents. Ainsi, il coopère, sous la coordination du médecin du travail, avec l'ensemble des acteurs du service de santé en apportant une expertise technique.

Il élabore des stratégies de repérage, d'identification des risques à partir des mesurages puis il analyse les résultats.

Il conseille les entreprises sur les risques professionnels relatifs à la santé et la sécurité au travail et propose des actions de prévention des risques à court et à long terme.

L'IPRP Risques Chimiques établit des diagnostics, expose des recommandations d'amélioration et accompagne la mise en place des actions retenues.

Il communique régulièrement les résultats de ses études au médecin du travail et rédige un rapport d'intervention.

Il effectue également une veille scientifique, technique et réglementaire dans le domaine chimique afin de délivrer aux entreprises les conseils les plus actuels possibles.

Enfin, il intervient lors des actions d'information et de sensibilisation à la prévention des risques professionnels organisées par l'équipe pluridisciplinaire du SIST BTP Seine et Marne.